Bureau d'analyse et
de recherche amateur

écrit par Oscar CHIFLET

QUEL AVENIR POUR LE COMMANDEMENT DES OPÉRATIONS SPÉCIALES FACE À LA REMONTÉE VERS LE HAUT DU SPECTRE DES CONFLITS INTERNATIONAUX ET À LA TRANSFORMATION DU MODÈLE DES ARMÉES FRANÇAISES ?

publié le 5 novembre 2026



« 13e RDP, équipiers de recherche du 3e escadron lors d'un exercice en milieu montagnard avec la tenue de camouflage grand froid. »
Musée de l'Armée, Forces spéciales, Paris, Editions de La Martinière, 2022.

LES PROPOS TENUS ICI N'ENGAGENT QUE LEURS AUTEURS.
BARA NE VEUT EN AUCUN CAS CORROBORER OU INFIRMER LES PROPOS DE CES DERNIERS.

Table des matières :

Table des matières : **2**

Résumé : **3**

Introduction **4**

Les forces spéciales, le COS et les opérations spéciales 5

Le tournant des années 2020 7

I - Le COS et ses défis contemporains **10**

A- La remontée vers le haut du spectre des conflits internationaux 10

A.1- Le retour de la haute intensité 10

A.2- La menace nucléaire 11

B- Le changement de modèle des armées françaises 13

B.1- Vers une « armée de masse » 13

B.2- Un renforcement de la dissuasion nucléaire 15

B.3- Une mobilisation totale de la Nation 16

II - L'adaptation stratégique du COS **18**

A- Le maintien des missions actuelles 18

A.1- La lutte contre le terrorisme 18

A.2- La formation d'armées alliées 19

A.3- Une large gamme d'emploi 20

B- La zone grise 21

B.1- « Gagner la guerre avant la guerre » 21

B.2- La mise en pratique 23

C- Une forte adaptabilité à la haute intensité 24

C.1- La doctrine d'emploi du COS dans un modèle interarmées 24

C.2- Les possibles usages des FS dans un conflit de haute intensité 25

III - La place du COS dans le nouveau modèle des armées françaises 29

A- Les FS maintiennent un statut de référence au sein des armées françaises 29

A.1- Une institution qui consolide son rang 29

A.2- Une transformation des armées qui se fait attendre 30

B- Un choix qui dépasse la simple logique stratégique 31

B.1- Le statut particulier du COS 31

B.2- Une spécificité sujette à tensions 35

Conclusion 37

Annexes 39

Glossaire 40

Bibliographie 43

Résumé :

Fortes de leur efficacité dans les conflits asymétriques, les forces spéciales se sont imposées au cœur du modèle militaire français des trente dernières années. Mais quel avenir quand la haute intensité revient en Europe et que la LPM 2024-2030 privilégie la masse et la dissuasion ?

Introduction

Le 18 février 2023, l'armée française quitte la base de Kamboinsin au Burkina Faso. Un mois après la demande du gouvernement de transition du capitaine Ibrahim Traoré[1].

Ce départ, bien qu'il s'inscrive dans un retrait global des armées françaises du continent africain entre 2022 et 2025, marque un changement majeur dans la politique militaire de la France en Afrique. Il signe la fin de la Task Force[2] (TF) Sabre, dont le quartier général se situait à Kamboinsin.

L'opération Sabre a commencé en 2009, après un attentat suicide devant l'ambassade de France en Mauritanie voisine. Le but est de créer une TF pour la lutte anti-djihadiste dans tout le Sahel. Les forces de Sabre, presque exclusivement composées de forces spéciales (FS), ont compté jusqu'à 400 opérateurs qui ont mené des actions ciblées, mais aussi entraîné les forces spéciales burkinabè durant près de quinze ans.

La TF Sabre s'est particulièrement illustrée lors du déclenchement de l'opération « Serval » au Mali en janvier 2013, en réponse à l'offensive surprise de plusieurs groupes terroristes sur Bamako. Deux hélicoptères Gazelle du 4ème régiment d'hélicoptères des forces spéciales (4ème RHFS) prépositionnés au Burkina Faso[3] ont été les premiers éléments français à engager le combat contre des véhicules appartenant à des groupes armés terroristes (GAT) se dirigeant vers la ville de Konna. De l'engagement initial à Konna en 2013 jusqu'à la traque des chefs djihadistes dans l'Adrar des Ifoghas, la TF Sabre a été le pivot des opérations Serval puis Barkhane.

[1] Franceinfo, *« Burkina Faso : la fin des opérations de la force française Sabre dans le pays »*, 22 févr. 2023.

[2] Une Task Force militaire est un regroupement temporaire d'unités, humaines et matérielles, visant à accomplir une mission spécifique, souvent interalliée.

[3] G. Daho, F. Pouponneau, et J. Siméant-Germanos (dir.). *Entrer en guerre au Mali : Luttes politiques et bureaucratiques autour de l'intervention française*, Paris, Éditions Rue d'Ulm, 2022.

Les forces spéciales, le COS et les opérations spéciales

Cette présence de la TF Sabre au Burkina Faso dès 2009 n'a rien d'anodin. L'armée française se repose sur ses FS depuis près de quatre-vingts ans et cette confiance n'a cessé de s'accroître ces trente dernières années[4].

Comme leurs homologues anglo-saxons, les forces spéciales françaises ont été créées lors de la Seconde Guerre mondiale sur le modèle des *SAS*[5] britanniques. Avec deux missions principales : l'encadrement de forces irrégulières ou partisanes sur les arrières, et l'action commando, alors menée par les unités *SAS* françaises ou les commandos marine[6].[7]

Après la Seconde Guerre mondiale, ces unités sont recréées et participent sous différentes formes aux guerres de décolonisation ou aux interventions françaises en Afrique post-coloniale. Il existe cependant une certaine confusion car cet « esprit commando » va se diffuser dans les troupes de choc ou d'assaut, unités malgré tout conventionnelles, brouillant la frontière entre ces unités et les forces spéciales. Dans le même temps, les « opérations spéciales » deviennent le propre du Service de documentation extérieure et de contre-espionnage (SDECE) puis de la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE), ces services étant spéciaux car intégrant les fonctions de renseignement et d'opération clandestine notamment à travers le Service Action (SA)[8].

Cette confusion entre forces spéciales, unités de choc et opérations clandestines va se clarifier vers la fin de la guerre froide. D'abord avec l'affaire du « Rainbow Warrior » en 1985 qui va affecter l'image du SA et remettre en question la pertinence de ce type d'opérations. Puis

[4] M. Hecker et É. Tenenbaum, *La guerre de vingt ans*, Paris, Robert Laffont, 2021.

[5] Special Air Service : apparu en 1941 sous l'impulsion du britannique David Stirling.

[6] Le 6 juin 1944, 177 Français du 1er Bataillon de Fusiliers Marins Commandos, dirigés par le lieutenant de vaisseau Philippe Kieffer, ont débarqué sur Sword Beach en Normandie, marquant la seule participation française au Débarquement.

[7] É. Tenenbaum, *Partisans et centurions. Une histoire de la guerre irrégulière au XXe siècle*, Paris, Perrin, 2018.

[8] Bansept Laurent, « Les opérations spéciales françaises : quelle place dans la compétition de puissance ? », *Briefings de l'Ifri*, Ifri, 27 janvier 2022.

lors du RETEX[9] de la première guerre du Golfe en 1991 qui met en exergue les difficultés de la France à se déployer de manière autonome et cohérente sur un théâtre extérieur mais aussi à assurer son autonomie d'appréciation de situation.

Est ainsi créé, le 24 juin 1992, le Commandement des Opérations Spéciales (COS). Cette décision découle du constat que la France ne dispose pas de la capacité de mettre en œuvre des opérations spéciales à l'image de ce qu'avaient pu faire le Royaume-Uni et les États-Unis avec la lutte contre les batteries de SCUD[10] irakiens ou la libération d'otages. Le COS regroupe sous une même autorité opérationnelle, permanente et interarmées les unités des trois armées[11](*CF* Annexe 1).

Le recours continu aux opérations spéciales depuis la première guerre du Golfe a conduit à en préciser la définition dans un arrêté[12]. Visant à produire des effets stratégiques avec des ressources proportionnellement réduites, les opérations spéciales privilégient « l'approche indirecte » en ciblant les systèmes de Commande et Contrôle (C2) plutôt que la masse. Contrairement aux actions clandestines du SA de la DGSE, elles s'inscrivent strictement dans le cadre du droit des conflits armés. En tant qu'opérations militaires, elles relèvent de l'autorité du chef d'état-major des armées (CEMA) et du président de la République et sont généralement placées sous la conduite du général commandant les opérations spéciales (GCOS). Ce dispositif s'appuie sur une « chaîne de commandement en boucle courte », garantissant un contrôle politico-militaire extrêmement étroit, capable d'assurer un suivi en direct lors de missions à haute valeur ajoutée.

La base des techniques des unités FS est comparable à celle des unités commandos des forces conventionnelles comme le Groupement de commandos de montagne (GCM) ou le Groupement des commandos parachutistes (GCP). Cependant, les forces spéciales disposent

[9] RETour d'EXpérience : document d'analyse sur les actions menées visant à l'enrichissement des connaissances d'une organisation apprenante.

[10] Le terme SCUD désigne une série de missiles balistiques à courte portée (300km environ) développée à partir des années 1950 par l'Union soviétique.

[11] Chef d'Escadrons Emmanuel RIVIERE, La coopération des forces spéciales et conventionnelles françaises dans les engagements récents, *ÉCOLE DE GUERRE*, 2017.

[12] Arrêté du 5 janvier 2017 relatif au Commandement des opérations spéciales.

d’équipements spécifiques, conçus exclusivement pour elles, et de la maîtrise exclusive de certains modes d’opérations comme le saut opérationnel à très grande hauteur[13] ou l’action sous-marine[14], et de missions telles que la libération d’otages ou le contre-terrorisme maritime. Mais surtout :

> « Une opération spéciale se distingue dès sa conception par son aptitude à produire un effet d’ordre stratégique – ou au moins opératif – alors même qu’elle est mise en œuvre par des effectifs restreints, qui seraient autrement confinés à un rôle tactique. »
>
> *Bansept Laurent, « Les opérations spéciales françaises : quelle place dans la compétition de puissance ? », Briefings de l’Ifri, Ifri, 27 janvier 2022*.

Le tournant des années 2020

Adaptées aux conflits asymétriques et peu coûteuses en hommes comme en matériel, les forces spéciales sont donc devenues l'outil idéal de l'armée française. Dans ce modèle « bonsaï » — une force complète mais réduite par les contraintes budgétaires —, le COS s'est imposé comme l'acteur majeur des opérations extérieures (OPEX) pendant près de trente ans.

Mais les années 2020 marquent un tournant. La coalition internationale s’est retirée d'Afghanistan pendant les années 2010, la France a quitté le Sahel et mis fin à l’opération « Barkhane », et la fin « territoriale » du califat autoproclamé de Daech en mars 2019 a fait nettement diminuer le nombre de FS françaises sur place. En quelques années, les FS ont ainsi vu leur champ d’action se réduire.

En parallèle, l’invasion russe de l’Ukraine en 2022 a plongé l’Europe dans une course au réarmement face à la crainte d’un conflit avec la Russie dans les années à venir. Ce réarmement se concentre surtout sur la volonté de reconstruire des armées de masse, dotées d’une puissance de feu capable de faire front contre une armée russe parée au conflit de haute intensité.

[13] SOTGH (Saut Opérationnel à Grande Hauteur), permettant une dérive sous voile jusqu’à 40 ou 50 km.
[14] Commando Hubert.

Le retour de la menace nucléaire - marqué par les conflits autour de l'enrichissement nucléaire iranien, et les tensions entre la Russie, la Chine et les États-Unis autour de leurs capacités nucléaires respectives - contribue aussi à cette remontée en intensité des rapports de force mondiaux.

La résurgence de ces menaces pousse donc les armées françaises à se transformer. L'annonce de la création du nouveau service national volontaire (SNV) ou les multiples énonciations d'une supposée économie de guerre soulignent la volonté de passer d'une armée expéditionnaire et en sous-régime vers une armée de masse.

L'année 2022 marquait le trentième anniversaire du Commandement des opérations spéciales (COS), trois décennies dominées par des missions menées dans des environnements instables, le plus souvent contre des adversaires irréguliers, au premier rang desquels les groupes terroristes. Le rôle de premier plan joué par les FS dans ce cadre a conduit ces dernières à prendre une place essentielle dans la stratégie militaire française.

Mais face à toutes ces transformations stratégiques et institutionnelles qui semblent mettre fin aux conditions de prédominance des forces spéciales, il est légitime de se poser la question suivante : quel avenir pour le COS face à la remontée vers le haut du spectre des conflits internationaux et à la transformation du modèle des armées françaises ?

Je vais tenter dans ce texte de répondre à cette question grâce à de multiples sources de toutes origines.

J'utiliserai principalement des sources provenant d'entretiens semi-directifs, d'ouvrages spécialisés, de rapports de *think tanks,* d'articles de presse. Beaucoup de sources sont aussi primaires comme les doctrines, les lois de programmation militaire (LPM) et de multiples rapports de la Commission de la défense nationale et des forces armées de l'Assemblée nationale.

Pour les entretiens, j'ai eu l'occasion d'échanger avec un officier du COS et avec des chercheurs et/ou journalistes qui travaillent sur le fait militaire, que ce soit sur l'aspect stratégique ou politique. Tous les entretiens se sont déroulés en avril et en mai 2026.

Nous répondrons à la problématique en trois parties.

Nous verrons dans un premier temps comment se modélisent concrètement les défis contemporains du COS avec une analyse de l'évolution des conflits internationaux, et les enjeux autour de la transformation annoncée des armées françaises.

Nous nous pencherons ensuite sur les capacités du COS à s'adapter à ces nouveaux enjeux stratégiques. Nous verrons le rôle que les FS pourront continuer à jouer dans les conflits actuels, dans la zone grise, et dans le cadre d'un éventuel conflit de haute intensité.

Enfin, nous étudierons la place politique du COS dans les armées de demain, et les luttes internes autour de son statut particulier.

I - Le COS et ses défis contemporains

Dans cette première partie, nous allons nous pencher sur les principales menaces qui pèsent sur le COS. Nous verrons dans un premier temps quels sont les changements stratégiques qui s'opèrent dans les rapports de force mondiaux, pour comprendre à quoi ressemblent concrètement ces grandes mutations. Dans un second temps, nous verrons comment ces nouvelles menaces engendrent une restructuration du modèle des armées françaises, restructuration qui se concentre sur des secteurs bien éloignés du COS et qui devrait, à première vue, affaiblir la prédominance des forces spéciales dans la matrice stratégique française.

A- La remontée vers le haut du spectre des conflits internationaux

Les conflits internationaux changent de forme, s'intensifient et le retour d'une menace nucléaire semble se concrétiser.

A.1- Le retour de la haute intensité

Le premier bouleversement stratégique est sans aucun doute le retour d'un conflit de haute intensité (CHI) aux portes de l'Europe. L'invasion russe de l'Ukraine le 24 février 2022 semble clore la période dite « des dividendes de la paix » qui a suivi la guerre froide. Le bilan humain et matériel global du conflit russo-ukrainien atteint une échelle que l'Europe n'avait pas connue depuis 1945, avec des estimations provenant de sources ouvertes évaluant environ deux millions de victimes militaires[15] (blessés/tués/disparus) et des dizaines de milliers de véhicules militaires détruits[16][17].

[15] Xavier Tytelman, *L'UKRAINE REPREND LA MAIN SUR PLUSIEURS ZONES - BILAN DES PERTES*, YOUTUBE., 2026.

[16] Oryx, *Attack On Europe: Documenting Russian Equipment Losses During The Russian Invasion Of Ukraine*, (consulté le 27 avril 2026).

[17] Oryx, *Attack On Europe: Documenting Ukrainian Equipment Losses During The Russian Invasion Of Ukraine*, (consulté le 27 avril 2026.

Ce conflit rappelle que la haute intensité est une confrontation très violente, avec une forte attrition, aussi bien humaine que matérielle, et qui peut aussi devenir une « guerre totale » qui mobilise toutes les ressources d'un État - ce qui est, toutes proportions gardées, le cas des deux belligérants du conflit russo-ukrainien -. Le CHI peut atteindre un nombre croissant de milieux et de champs de conflictualité : les milieux terrestres, maritimes, aériens, *cyber* et spatiaux et les champs informationnels et électromagnétiques[18].

Ces deux particularités du CHI (la masse humaine et matérielle, et l'affrontement total) sont deux menaces qui pèsent sur l'Europe et sur la France. Car les « intentions belliqueuses » de la Russie à l'encontre de l'Europe ne sont pas de vains mots. La Russie se prépare effectivement à assumer une forme d'affrontement militaire avec des membres de l'OTAN[19]. Si le temps nécessaire à la réalisation de cet objectif varie selon les sources, personne ne remet en cause la préparation de la Russie à la guerre. Il convient également de rappeler que, « malgré l'usure massive subie en Ukraine et l'érosion capacitaire dans certains domaines, la structure de force russe est d'ores et déjà plus massive qu'elle ne l'était en 2022 »[20]. Néanmoins, compte tenu de la dissuasion nucléaire et conventionnelle de l'Otan et de la résistance ukrainienne, une offensive terrestre russe aujourd'hui - même sous différents scénarios - semble improbable. Mais un désistement partiel ou complet des États-Unis du théâtre européen ou l'écroulement de l'armée ukrainienne pourraient rebattre entièrement les cartes. Quoi qu'il en soit, l'Europe se réarme.

A.2- La menace nucléaire

En parallèle de cette menace qui plane sur l'Europe, un autre danger semble refaire son apparition: le nucléaire. Une menace aujourd'hui diversifiée avec des acteurs et des vecteurs multiples et imprévisibles.

[18] Ministère des Armées et des Anciens combattants, *La guerre de haute intensité, c'est un retour à la normalité*, général Vincent Breton, 1 mai 2025, (consulté le 27 avril 2026).

[19] « Opdateret vurdering af truslen fra Rusland mod Rigsfællesskabet » [Évaluation actualisée de la menace que représente la Russie pour le Royaume danois], Service de renseignement militaire du Danemark, 9 février 2025.

[20] Thomas Gomart (dir.), « Europe-Russie : évaluation des rapports de force », *Études de l'Ifri*, Ifri, novembre 2025.

En Russie, la posture nucléaire russe est marquée par l'expiration définitive du traité « New START »[21]. Cette situation découle de la décision de Vladimir Poutine de suspendre le traité en 2023 pour manipuler le risque nucléaire dans le cadre de la guerre en Ukraine[22]. Pour signaler sa force, Moscou a utilisé à deux reprises depuis le début de la guerre le missile hypersonique Orechnik. Équipé d'une charge conventionnelle lorsqu'il a frappé le sol ukrainien, ce missile a la possibilité d'être équipé d'une charge nucléaire[23]. De plus, l'armée russe continue de déployer des armes nucléaires tactiques en Biélorussie.

En Asie, la Chine continue le développement de son arsenal nucléaire, avec des estimations américaines prévoyant qu'elle dépassera les 1000 têtes nucléaires d'ici 2030[24]. De son côté, la Corée du Nord - seule nation à avoir brisé la norme internationale contre les essais nucléaires au XXIe siècle, avec six tests effectués entre 2006 et 2017 - a rouvert un site de lancement en 2022. Des tensions subsistent aussi autour de l'enrichissement nucléaire iranien, et de la rivalité indo-pakistanaise[25] - deux États possédant l'arme nucléaire - dont les relations continuent de se détériorer notamment avec l'opération *Sindoor*[26] de mai 2025.

Enfin, la seconde administration Trump a entamé une modernisation de l'arsenal nucléaire américain, Donald Trump a ordonné en octobre 2025 « la reprise immédiate » des essais d'armes nucléaires face à l'incapacité perçue à dissuader simultanément la Russie et la Chine. En janvier 2026, la National Nuclear Security Administration (NNSA) a intensifié sa production de tritium, un gaz indispensable aux têtes thermonucléaires qui ne peut être stocké sur

[21] Le traité New Start, signé en 2010 et expiré le 5 février 2026, était le dernier accord de désarmement nucléaire entre les États-Unis et la Russie, limitant leurs arsenaux à 1 550 ogives déployées chacun.

[22] Héloïse Fayet, « Vers une nouvelle maîtrise des armements ? Défis et opportunités de l'expiration de New START », *Éditoriaux de l'Ifri*, Ifri, 4 février 2026.

[23] Étienne Marcuz, « Le missile russe Orechnik est difficile à intercepter, mais ce n'est pas une arme magique», *RFI* , 9 janvier 2026.

[24] Doreen Horschig, "Fragile Consensus? The Pressure on the Norm Against Nuclear Testing", *Ifri Papers*, Ifri, April 2025.

[25] *Ibid.*

[26] Opération militaire indienne menée du 6 au 7 mai 2025 en réponse à un attentat terroriste au Jammu-et-Cachemire, ciblant des infrastructures terroristes au Pakistan et dans le Cachemire occupé par le Pakistan.

le long terme[27]. Enfin, le gigantesque projet de bouclier antimissile « Golden Dome[28] » parachève le tableau de ce monde qui replonge dans la guerre de l'atome.

B- Le changement de modèle des armées françaises

Face à ces menaces, l'armée française annonce entamer un changement de modèle. Ces changements - qui se concentrent sur la masse, la dissuasion ou le rapprochement de l'armée et de la société civile - semblent largement tourner la page d'une armée légère, expéditionnaire, et avec quelques corps d'élite, qui conférait une place prédominante au COS.

B.1- Vers une « armée de masse »

L'introduction de la Loi de Programmation Militaire[29] (LPM) 2024-2030, adoptée en 2023, portait déjà sur l'importance de la guerre en Ukraine[30]. Trois ans plus tard, le projet de loi d'actualisation de cette même LPM est présenté comme visant « à préparer les armées dans la perspective d'un engagement de haute intensité »[31]. Lors de l'audition du CEMA sur le projet de loi d'actualisation de la LPM, le général Fabien Mandon déclarait que « la menace russe est la préoccupation première », tout en listant les capacités militaires russes actuelles et prévisionnelles. Le CEMA rappelait aussi qu'il « n'y a [plus] de guerre éclair », faisant référence à l'échec de « l'opération militaire spéciale » de Moscou qui s'est transformée en une guerre de position. Cette articulation de la LPM autour d'un éventuel conflit de haute intensité n'arrive pas par hasard. Les priorités stratégiques de la France ont en effet évolué depuis 2017. Alors que la

[27] Héloïse Fayet, « Vers une nouvelle maîtrise des armements ? Défis et opportunités de l'expiration de New START », op. cit.

[28] Système défensif américain, inspiré du Dôme de fer israélien, visant à contrer les menaces de missiles balistiques, hypersoniques et de croisière, avec un budget de 185 milliards de dollars et un financement confirmé dans le budget 2027.

[29] Programmation pluriannuelle des dépenses pour les forces armées, couvrant généralement une période de quatre à six ans.

[30] Loi n° 2023-703 du 1er août 2023 relative à la programmation militaire pour les années 2024 à 2030 et portant diverses dispositions intéressant la défense, Journal Officiel, 2 août 2023.

[31] Commission de la défense nationale et des forces armées, Actualisation de la programmation militaire pour les années 2024 à 2030 : audition du général d'armée aérienne Fabien Mandon, chef d'état-major des Armées, 9 avril 2026.

Revue stratégique de défense et de sécurité nationale 2017[32] plaçait la lutte contre le terrorisme comme une priorité[33], la Revue nationale stratégique[34] (RNS) de 2022 se construit autour du retour de la haute intensité en Europe[35] et appelle à l'abandon du modèle expéditionnaire pour une « économie de guerre ». La RNS 2025 aboutit quant à elle à la nécessaire préparation d'un conflit majeur contre la Russie[36]. Tout semble assez clair, l'armée française veut de la masse, de la densité et a besoin d'une « économie de guerre » avec une base industrielle et technologique de défense (BITD) tournant à plein régime.

Cette volonté s'illustre concrètement par de nouveaux programmes et de nouvelles commandes comme 26,8 milliards d'euros pour des munitions de tous types[37], la hausse de 190 % des stocks d'obus de 155 mm, ou encore la cible de dix systèmes de Défense Sol-Air Mamba de nouvelle génération (SAMP/T NG) pour 2030. La montée en cadence et la diminution des temps de production chez certains industriels comme KNDS ou le missilier MBDA sont aussi des signes de cette montée en puissance. Enfin, l'organisation d'exercices interarmées comme l'exercice Orion 2023 (un exercice du même type a de nouveau été organisé cette année) qui a mobilisé 12 000 militaires de février à mai 2023 sur 19 départements français dans un scénario de guerre totale montre que la haute intensité fait autant son retour dans les logiques de commande de matériels que dans l'entraînement des soldats.

Cette tendance vers la masse et vers un conflit de haute intensité semble dès lors fragiliser la position dominante du COS. Lors d'une déclaration de M. Jean-Yves Le Drian en 2015, ministre de la défense à l'époque, sur le rôle des forces spéciales dans la stratégie militaire de la France, ce dernier ne parlait de l'emploi des FS que dans les guerres contre le terrorisme[38].

[32] Document officiel publié le 13 octobre 2017, visant à définir le cadre stratégique de la France en matière de défense et de sécurité nationale. Cette revue sert de base à l'élaboration de la Loi de programmation militaire 2019-2025 et remplace le traditionnel Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale.

[33] Revue stratégique de défense et de sécurité nationale 2017.

[34] Document stratégique qui définit les grands axes de la défense française.

[35] Revue nationale stratégique 2022.

[36] Revue nationale stratégique 2025.

[37] Commission de la défense nationale et des forces armées, « Actualisation de la programmation militaire pour les années 2024 à 2030 », art. cit.

[38] Déclaration de M. Jean-Yves Le Drian, ministre de la défense, sur le rôle des forces spéciales dans la stratégie militaire de la France, Martignas-sur-Jalle, 14 avril 2015.

Aucun autre type de conflit n'était évoqué. De plus, l'évolution doctrinale des FS peut sembler les limiter à un certain type d'emploi. Le document de référence « COS 2015 » paru en 2002 et qui est en quelque sorte le Livre blanc des opérations spéciales, précise que « le concept d'"opérations spéciales" ne peut à l'horizon 2015 que prendre de la valeur, surtout dans les conflits de basse intensité »[39]. De plus, les missions récurrentes des FS contre les GAT ont conduit à développer des doctrines[40] spécifiques aux conflits asymétriques, sur le ciblage des chefs des groupes terroristes ou sur les libérations d'otages par exemple[41]. Cette spécialisation de la basse intensité semble fragiliser le COS dans la course au CHI.

B.2- Un renforcement de la dissuasion nucléaire

La dissuasion nucléaire a toujours été une des pierres angulaires de la défense française, demandant un certain effort financier mais permettant ainsi un système d'armée moins lourd car déjà dissuasif. Bien que la part budgétaire de la dissuasion, culminant à 31,4 % en 1990, soit tombée à 21,9 % en 1995 avant de se stabiliser entre six et sept milliards d'euros sous la LPM 2024-2030[42], la France continue de s'imposer comme l'une des principales puissances nucléaires mondiales avec sa composante maritime (la force océanique stratégique (FOST)) et sa composante aéroportée (les forces aériennes stratégiques (FAS) de l'armée de l'Air et de l'Espace et la force aéronavale nucléaire (FANu) de la Marine nationale).

Pour renforcer la posture dissuasive de la FOST, la LPM 2024-2030 engage la poursuite des travaux pour l'entrée en service à l'horizon 2035 du sous-marin nucléaire lanceur d'engins de troisième génération (SNLE-3G) et l'évolution du missile balistique M51 (M51-4)[43]. Pour la composante aéroportée, la LPM prévoit la rénovation des missiles nucléaires aéroportés

[39] Note n° 1687/DEF/COS/ENV/DR du 22 juin 2001. Compte rendu de la quatrième réunion du groupe de travail COS en 2015, (SHD DE 2016 ZD 88/3), cité par Bruyère-Ostells.

[40] Une doctrine formule le savoir jugé nécessaire et suffisant pour guider les personnels militaires dans leur action opérationnelle. Elle prescrit les règles et les conditions optimales de leurs conduites d'action et les diffuse au sein de l'institution.

[41] Niagalé Bagayoko, « L'armée française au Sahel : un corpus doctrinal à l'épreuve », *Études de l'Ifri*, Ifri, mars 2024.

[42] LPM 2024-2030, art. cit.

[43] Ministère des armées et des anciens combattants, *Objectifs LPM 2024-2030 : garantir la crédibilité de notre dissuasion*, 10 mai 2023, (consulté le 28 avril 2026).

ASMP-A et prépare la quatrième génération de missiles (ASN4G). Des travaux sur les prochaines générations d'avions seront aussi engagés, comme l'évolution du Rafale standard 4 et la préparation de l'avion de combat du futur « New Generation Fighter »[44]. La dissuasion nucléaire fait partie des cinq objectifs principaux de la LPM 2024-2030.

De plus, le discours sur la dissuasion nucléaire du président Macron du 2 mars 2026 à l'Île Longue a dévoilé d'importantes évolutions doctrinales de la stratégie de dissuasion nucléaire française. L'annonce d'une « dissuasion avancée », considérant que les intérêts vitaux français « ne peuvent se confondre avec le seul tracé de nos frontières nationales[45] » et intégrant une dimension européenne dans la dissuasion nucléaire française, s'ajoute aux décisions d'augmenter les stocks nucléaires et de mettre fin à la politique de communication autour de l'arsenal nucléaire français[46]. Cette évolution est justifiée par une dégradation de l'environnement international décrit par le président de la République, notamment « l'évolution des défenses [des] compétiteurs » et la « possibilité de coordination entre adversaires ». La posture de la France dans le domaine nucléaire contribue donc aussi à l'instabilité mondiale et à la remontée vers le haut du spectre des conflits internationaux, remontée qui comme vu précédemment semble éloigner la place du COS.

B.3- Une mobilisation totale de la Nation

La dernière grande transformation des armées françaises est dictée par son besoin de faire face à une guerre totale. En effet, un des autres principaux objectifs de la LPM 2024-2030 est d' accroître les forces morales, pour « conduire une politique de défense qui va au-delà des forces armées[47] », prévoyant ainsi d'impliquer la société civile. Cette transformation s'illustre avec le doublement des effectifs de la réserve opérationnelle avec l'objectif de 80 000 réservistes à l'horizon 2035, le nouveau Service National Volontaire (SNV) qui espère attirer de plus en plus de jeunes chaque année pour atteindre 50 000 jeunes en 2035, ou encore l'actualisation 2026 de

[44] *Ibid.*

[45] Toutes les citations de cette partie sont issues du discours du 2 mars 2026.

[46] Héloïse Fayet, « La dissuasion nucléaire française à l'épreuve d'un nouvel ordre européen. Analyse du discours présidentiel du 2 mars 2026 », *Briefings de l'Ifri,* Ifri, 2 avril 2026.

[47] Ministère des Armées et des Anciens combattants, *Objectifs LPM 2024-2030 : accroître les forces morales*, 12 mai 2023, (consulté le 29 avril 2026).

la LPM qui introduit un nouveau régime d' « état d'alerte de sécurité nationale », permettant de mobiliser l'appareil industriel et les effectifs plus rapidement en cas de menace imminente de conflit majeur[48].

En parallèle, certaines annonces émises par la sphère politico-militaire appellent à une plus grande implication de la société civile. Comme le CEMA Fabien Mandon qui déclarait que la France devait « accepter de perdre ses enfants » en cas de conflit armé. Ces annonces ont pour objectif de préparer la Nation à un conflit majeur avec une forte attrition, afin d'élever le « seuil de tolérance » de l'opinion face à d'éventuelles pertes humaines massives.

Cette armée de demain tend donc vers une homogénéisation des forces armées françaises. Sans particularisme et avec la volonté de former toute une base combattante prête à aller au feu. Cette tendance s'écarte complètement du modèle des armées actuel qui était un modèle où le COS avait contribué depuis trente ans à faire du combat une affaire de spécialiste, en « préemptant le combat » au détriment des unités plus classiques, qui se trouvaient reléguées. Or l'expérience de l'Ukraine montre à quel point il est important d'avoir un socle combattant aussi large que possible, pour faire face à l'attrition du feu et à la durée des engagements.[49]

[48] Stéphane Audrand et Élie Tenenbaum, « Enfin sincère ? L'actualisation de la Loi de programmation militaire à l'épreuve des défis stratégiques et capacitaires », *Briefings de l'Ifri*, Ifri, 16 avril 2026.

[49] Entretien avec Stéphane Audrand (chercheur à l'IFRI, historien et officier de réserve dans la Marine française).

II - L'adaptation stratégique du COS

Tous ces exemples de la transformation en profondeur de l'armée française semblent donc démontrer que le COS risque de perdre son rang, qu'il n'est plus adapté aux nouvelles menaces, ni aux nouvelles doctrines. Qu'après avoir été sur le devant de la scène pendant plus de trente ans, il va laisser sa place, victime de l'évolution cyclique des méthodes de guerre. Pourtant, nous allons voir dans cette nouvelle partie que le COS et les forces spéciales ne sont pas à mettre trop vite de côté, car que ce soit avec la persistance de certaines menaces asymétriques, ou avec l'impact que les FS pourraient avoir dans les nouveaux conflits, le COS a les moyens de s'adapter, de « faire autrement[50] ».

A- Le maintien des missions actuelles

Pour maintenir son rang, le COS peut déjà compter sur sa spécialisation dans des domaines dont les besoins sont persistants, comme la lutte contre les réseaux terroristes, la formation des armées alliées, la lutte contre le narcotrafic, la libération d'otages ou les interventions en zone de crise.

A.1- La lutte contre le terrorisme

Bien qu'ils ne soient plus considérés comme les adversaires principaux, les groupes terroristes continuent de menacer les intérêts de la France et de l'Europe, qui restent des cibles majeures[51]. Encore très actifs et en pleine reconfiguration après la perte du sanctuaire syro-irakien de l'État islamique, ils étendent leur influence et leurs opérations, notamment sur le continent africain et en Asie centrale[52]. La montée en puissance de l'État islamique au Khorassan (EI-K) - groupe djihadiste actif en Afghanistan et en Asie centrale et responsable de l'attentat du Crocus City Hall en mars 2024 en banlieue de Moscou ayant fait 149 morts et 609 blessés - a

[50] Devise du Commandement des opérations spéciales.

[51] Ministère des Armées et des Anciens combattants, *Actualisation stratégique 2021*, 21 janvier 2021, p. 14.

[52] Bansept Laurent, « Les opérations spéciales françaises : quelle place dans la compétition de puissance ? », op. cit.

poussé la France à considérer ce groupe comme la menace djihadiste prioritaire pour la sécurité en France et en Europe, après plusieurs tentatives d'attentats de l'EI-K sur le sol français.

De plus, alors que la France a mis fin à l'opération « Barkhane » et à la Task Force Sabre au Sahel, Paris maintient des OPEX visant des groupes armés terroristes comme l'opération Chammal en Syrie et en Irak, lancée en 2014 et qui constitue le volet français de la coalition internationale Operation Inherent Resolve[53] (OIR). C'est dans le cadre de l'opération Chammal qu'est déployée la TF Hydra qui regroupe des éléments du COS chargés de lutter contre les poches de résistance de Daech[54]. Le dernier opérateur du COS à avoir été tué en opération, le sergent Nicolas Mazier, membre du commando parachutiste de l'air n°10 (CPA 10), l'a été dans le cadre de cette OPEX lors d'une opération antiterroriste en Irak en août 2023.

Pour finir, bien que l'armée française ait considérablement réduit sa présence sur le continent africain, des unités de FS maintiennent une présence dans certains pays comme dans le Nord du Bénin[55]. Et dans la région sahélo-saharienne, l'alliance au Mali du JNIM (Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans, lié à Al-Qaïda) et des indépendantistes du Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA) pourrait faire s'écrouler la junte au pouvoir ce qui provoquerait une crise sécuritaire dans la région sahélienne. Cette menace pourrait pousser certains pays voisins à demander l'aide de la France comme l'a déjà fait le Tchad[56].

A.2- La formation d'armées alliées

L'un des piliers de l'opération « Barkhane » était la formation par la France des armées sahéliennes. Cette formation était assurée en partie par des forces conventionnelles mais aussi dans certains cas par des forces spéciales. Les unités d'élite « Cobra », forces spéciales burkinabè dont serait issu le capitaine Ibrahim Traoré[57], ont par exemple été en partie formées

[53] Campagne militaire internationale lancée en août 2014 pour combattre l'État islamique (EI) en Irak et en Syrie.

[54] Jean-Marc Tanguy, Le mamouth*: Des hélicoptères du 4e RHFS déployés au Levant*, 15 juillet 2020, (consulté le 29 avril 2026).

[55] Benjamin Roger, « L'intervention de forces spéciales françaises au Bénin, un "tournant" dans la politique africaine de Paris », *Le Monde*, 15 déc. 2025.

[56] Benjamin Roger, « Un an après avoir été mise dehors, la France revient au Tchad », *Le Monde*, 18 févr. 2026.

[57] Bien que certains médias (BBC, TV5Monde) affirment qu'il en était le chef à Kaya, d'autres sources (comme Jeune Afrique) contestent son appartenance à cette unité spéciale.

par des opérateurs français de la TF Sabre. Bien que l'opération « Barkhane » ait pris fin, la France maintient en Afrique des coopérations bilatérales centrées sur la formation, comme avec l'armée béninoise. C'est aussi lors d'une mission de formation des forces kurdes en Irak qu'a été tué en mars 2026 l'adjudant-chef Arnaud Frion à la suite d'une attaque de drone de proxys iraniens. Bien qu'il ne soit pas un opérateur du COS, Arnaud Frion était membre du Groupement de Commandos de Montagne, unité d'élite de l'Armée de terre, ce qui laisse entendre que ces formations sont assurées par des militaires expérimentés dont des forces spéciales. Le COS et les FS continuent donc de former des armées alliées qui luttent contre des groupes terroristes en Afrique et au Proche et Moyen-Orient.

Mais un nouveau théâtre de formation s'est ouvert avec la guerre en Ukraine. Depuis le lancement de la mission *European Union Military Assistance Mission in support of Ukraine* (EUMAM UA) en 2022, la France s'est imposée comme l'un des acteurs principaux de la formation des Forces armées ukrainiennes (FAU). La France est responsable de la formation de 25 % des effectifs ukrainiens instruits dans le cadre de cette mission qui se déroule en Pologne et dispense des « formations spécialisées »[58]. L'armée française forme aussi des militaires ukrainiens directement sur le sol français, et une partie de ces formations sont officiellement délivrées par des forces spéciales[59]. Enfin, depuis le début du conflit, des rumeurs circulent sur l'envoi d'opérateurs du COS directement en Ukraine pour former les FAU au plus près des combats[60].

A.3- Une large gamme d'emploi

En plus de la lutte contre les réseaux terroristes et la formation d'armées alliées, le COS continue de mettre ses opérateurs au service de missions historiquement confiées aux FS. Ainsi, les commandos marine sont très largement déployés au sein de la mission Narcops qui vise à

[58] Ministère des Armées et des Anciens combattants, *EUMAM-UA – Les formations de spécialité, un format renouvelé par le partenaire ukrainien*, 29 avril 2025, (consulté le 30 avril 2026).

[59] Elise Vincent, « Soldats ukrainiens formés par la France : "Ils voulaient apprendre le combat de tranchées" », *Le Monde*, 16 juin 2023.

[60] L'Orient-Le Jour, *La France va envoyer des instructeurs militaires en Ukraine, selon Kiev*, 27 mai 2024, (consulté le 30 avril 2026).

lutter contre le narcotrafic en mer, notamment dans les Caraïbes et le golfe d'Aden, avec des records de saisie chaque année.

Des éléments du COS sont aussi en alerte en permanence en cas de crises sécuritaires n'importe où dans le monde qui menaceraient des ressortissants français. Cela peut être des prises d'otages, ou des besoins d'évacuations plus larges comme les RESEVAC (Réponse d'évacuation de ressortissants) telles que l'opération « Sagittaire » en avril 2023 au Soudan, durant laquelle plus de 900 ressortissants français et étrangers ont été évacués après le déclenchement d'un conflit opposant les troupes gouvernementales soudanaises à un groupe rebelle. Un commando français a été gravement blessé lors de cette opération[61].

B- La zone grise

À cheval entre les missions actuelles du COS et un potentiel conflit de haute intensité déclaré, se trouve une zone grise. Cette zone grise, sous le seuil de la violence armée et de la déclaration de guerre, s'impose aujourd'hui comme le théâtre principal des nouvelles formes de contestation entre grandes puissances mondiales. Énoncée par le CEMA comme devant permettre de « gagner la guerre avant la guerre », la zone grise a tout pour être le terrain privilégié du COS.

B.1- « Gagner la guerre avant la guerre »

La dégradation des relations internationales - évoquée en première partie - pousse les états-majors français à changer de grille d'appréciation, passant d'un triptyque « paix, crise, guerre » relativement dominant depuis les années 1990, à une logique « compétition, contestation, affrontement »[62]. Cette volonté s'inscrit dans le contexte des nouveaux enjeux mondiaux qui, comme l'affirme le GCOS Bertrand Toujouse, tournent autour de « l'affirmation

[61] Laurent Lagneau, OPEX 360: *Soudan : L'Élysée confirme la blessure d'un commando des forces spéciales lors de l'opération Sagittaire*, 25 avril 2023, (consulté le 30 avril 2026).

[62] Commission de la défense nationale et des forces armées, Audition, à huis clos, de M. le général d'armée Thierry Burkhard, chef d'État-Major de l'armée de Terre sur l'actualisation de la LPM 2019-2025, 23 juin 2021.

opportuniste désinhibée d'États-puissances remettant en cause l'ordre international[63] ». Le GCOS Toujouse estime que ces nouvelles rivalités poussent le COS à entrer dans sa « quatrième vie ». Après trois « premières vies » bâties autour d'actions commando dans les Balkans, en Somalie, au Rwanda ; après l'expérience du théâtre afghan à partir des années 2000 ; après l'opération « Serval » au Mali, en 2013, les FS françaises doivent désormais « accélérer la transition pour sortir d'un modèle très expéditionnaire et se concentrer sur la contestation de puissance »[64]. Cette contestation de puissance à travers des opérations « hybrides » était déjà évoquée lors des dernières Revues Nationales Stratégiques de 2022 et 2025 et dès 2021 lors de l'audition en commission de l'ancien GCOS Éric Vidaud qui déclarait « les forces spéciales prennent une place de plus en plus déterminante dans la lutte contre les stratégies hybrides, qui affectent des zones ni totalement en guerre ni complètement en paix.[65] ». Pour marquer encore un peu plus l'importance qu'a prise la zone grise dans le rayon d'actions des FS, le GCOS Toujouse déclarait en 2022 qu'« une part majoritaire des grands exercices menés par les forces spéciales depuis deux ans sont plutôt sur ce type de sujet [la zone grise] que sur la poursuite [des entraînements] habituels sur les manœuvres de lutte contre le terrorisme »[66].

Concrètement, ces zones grises sont :

> « [des] régions ni en guerre ni en paix, [qui] impliquent des acteurs polymorphes, guerriers, criminels, trafiquants ou idéologues qui ont recours à des modes d'action divers, à la fois symétriques et asymétriques. »
>
> *Jérôme Clech, « L'hybridité : nouvelles menaces, inflexion stratégique ? », Revue Défense Nationale, 2016, N° 788, nº 3, p. 12-18.*

Et au sein de ces espaces, l'hybridité se définit donc par la démultiplication du nombre d'acteurs, du nombre de modes d'action - amplifié par l'efficacité du volet symétrique non-cinétique (investissant l'infosphère via la propagande, les cyberattaques ou des attentats à

[63] Musée de l'Armée, *Forces spéciales*, Paris, Editions de La Martinière, 2022.

[64] Elise Vincent, « La guerre en Ukraine interroge les modes opératoires des forces spéciales françaises », *Le Monde*, 26 juin 2022.

[65] Commission de la défense nationale et des forces armées, Audition, à huis clos, du général de division Éric Vidaud, commandant des opérations spéciales (COS), 13 janvier 2021.

[66] Le modèle français des opérations spéciales, *Le Collimateur*.

fort impact médiatique) -, et par la capacité des actions symétriques et asymétriques à entrer en résonance[67].

B.2- La mise en pratique

Cette « zone grise » est aujourd'hui déjà investie par de très nombreux pays. La Russie est maîtresse en la matière, et les exemples ne manquent pas : tentative d'assassinat d'Armin Papperger, PDG de Rheinmetall, une des plus grosses entreprises de la BITD européenne ; sabotages ayant failli provoquer le crash d'un avion DHL en juillet 2024 ; multiples dégradations de câbles sous-marins en mer Baltique par la flotte fantôme russe[68] ; survols de drones au-dessus d'aéroports internationaux et de bases militaires partout en Europe ; cyberattaque contre des hôpitaux ; désinformation autour de la présence militaire française au Sahel[69]. Cette liste non exhaustive imputable aux services de renseignement russes illustre parfaitement la mise en pratique de ces opérations hybrides. Mais la Russie n'est pas seule, d'autres puissances mondiales mais aussi régionales se saisissent de ces moyens d'actions pour étendre leur influence, comme les ingérences azerbaïdjanaises en Nouvelle-Calédonie lors des révoltes de mai 2024[70], le cyberespionnage industriel chinois ou encore la mainmise de la Turquie sur des centaines de mosquées françaises et allemandes[71].

Face à ces menaces qui ne sont pas toujours cinétiques, la France doit s'adapter et elle en a largement les moyens. Et même si la réalisation de certaines de ses opérations pourrait être confiée au SA de la DGSE car clandestines, le COS pourrait aussi être privilégié, surtout en cas de montée en intensité des rapports de force avec certains États. Les FS pourraient d'abord avoir pour consigne de tester et de lever les doutes sur les intentions exactes de l'adversaire et de lui imputer publiquement l'agression. Ces actions pourraient ensuite permettre de « rompre

[67] Jérôme Clech, « L'hybridité : nouvelles menaces, inflexion stratégique ? », *Revue Défense Nationale*, 2016, N° 788, n° 3, p. 12-18.

[68] Groupe de 600 navires utilisés clandestinement pour exporter du pétrole russe malgré les sanctions internationales, finançant ainsi la guerre en Ukraine.

[69] Le Monde, *Charnier à Gossi : l'armée française accuse les mercenaires Wagner de manipulation au Mali*, YOUTUBE, 2022.

[70] Damien Leloup, « Nouvelle-Calédonie : des opérations d'ingérence de l'Azerbaïdjan qui n'expliquent pas tout », *Le Monde*, 16 mai 2024.

[71] William Audureau, « Que pèse vraiment la Turquie dans l'islam de France ? », *Le Monde*, 12 nov. 2020.

l'escalade, même temporairement, et contribuer à décourager son entreprise »[72]. Les forces spéciales pourraient aussi revenir à des modes d'action plus furtifs, reposant sur une empreinte minimale pour des missions de renseignement qui s'inscriraient dans la recherche d'effets cognitifs sur l'adversaire plutôt que seulement « à fin d'action » directe ou de connaissance. En parallèle, le COS peut se tourner vers le pilotage d'acteurs-relais pour mener des guerres par procuration, comme pendant le soutien à certains mouvements anti-communistes durant la guerre froide ou avant lors de l'encadrement de groupes de résistants locaux sur les arrières de l'Axe pendant la seconde guerre mondiale. Ces acteurs relais pourraient être des « unités militaires ou paramilitaires, des organisations, des entreprises, voire de simples individus, cadres politiques ou facilitateurs »[73]. Pour finir, les forces spéciales pourraient investir cette zone grise avec des moyens plus traditionnels comme le renseignement, l'intoxication informationnelle, la cyberattaque, le sabotage économique, etc…

C- Une forte adaptabilité à la haute intensité

Enfin, le COS ne peut pas se passer d'une préparation à un éventuel engagement majeur qui dépasserait le seuil des luttes hybrides. Il doit en effet pouvoir y contribuer, tout en continuant d'agir dans le cadre de ses missions actuelles comme la lutte contre les GAT, et en « zone grise ». Nous verrons que malgré les doutes sur la pertinence des FS dans un conflit majeur, le COS a là aussi tout pour s'imposer comme un élément clé.

C.1- La doctrine d'emploi du COS dans un modèle interarmées

Comme le rappelle le GCOS Toujouse, « la matrice des opérations spéciales dans le monde occidental aujourd'hui remonte à la seconde guerre mondiale »[74], et donc à un combat symétrique de haute intensité. Durant la seconde guerre mondiale, un champ très large d'emploi d'opérations spéciales avait déjà été imaginé : techniques d'appui à résistance, guérilla, raids dans la profondeur, opérations sur des théâtres secondaires, etc… Les FS sont donc par essence

[72] Bansept Laurent, « Les opérations spéciales françaises : quelle place dans la compétition de puissance ? », op. cit.
[73] *Ibid.*
[74] Le modèle français des opérations spéciales, *Le Collimateur*, art. cit.

conçues pour travailler avec des forces conventionnelles de tous types, et sont aussi essentielles pour ces dernières qu'elles en sont dépendantes dans un conflit de haute intensité. Le COS n'a d'ailleurs jamais prétendu être capable de tout faire comme le rappelle l'audition par la commission de défense de l'assemblée nationale en 2006 du général PUGA alors GCOS, qui rappelait déjà que : « les forces spéciales constituent donc un complément, et non un substitut des forces conventionnelles »[75]. Leur agilité implique une faible empreinte logistique et un nombre limité d'opérateurs, ce qui n'est pas compatible avec la capacité de tenir le terrain. Le recours aux forces conventionnelles devient alors incontournable, d'autant que l'action des forces spéciales est avant tout basée sur la discrétion, la réversibilité, la fulgurance, et la surprise.

La conception de plus en plus interarmées de l'action militaire a fondamentalement pesé sur l'évolution doctrinale de l'armée française ces vingt-cinq dernières années. En s'appuyant sur les doctrines auxquelles se sont référées les armées françaises au Sahel - la doctrine de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) ; et les doctrines interarmées, en particulier celles traitant de la contre-insurrection et de la stabilisation ainsi que celle spécifique aux forces spéciales -[76], nous pouvons voir que les opérations « Serval » et « Barkhane » ont été le théâtre d'une très forte coopération entre le COS et les autres corps d'armées. Dès le déclenchement de l'opération Serval, la brigade SERVAL est déployée pour nettoyer méthodiquement la zone alors que les forces spéciales sont à l'œuvre pour retrouver les otages français et éliminer les chefs djihadistes[77]. La régionalisation du conflit avec l'opération « Barkhane » va maintenir cette interopérabilité grâce à un maillage du territoire réalisé par la force Barkhane et des actions coups de poing menées par la TF Sabre. Cela montre la capacité du COS à s'intégrer dans un modèle d'armée complet qui serait déployé en cas de conflit de haute intensité.

C.2- Les possibles usages des FS dans un conflit de haute intensité

Pour voir comment le COS pourrait être déployé en cas de conflit de haute intensité, il faut déjà regarder ce qui se fait ailleurs dans le monde. L'exemple le plus marquant une fois de

[75] Commission de la défense nationale et des forces armées, Audition du général PUGA, commandant des opérations spéciales, 11 avril 2006.

[76] Niagalé Bagayoko, « L'armée française au Sahel : un corpus doctrinal à l'épreuve », op. cit.

[77] Chef d'Escadrons Emmanuel RIVIERE, La coopération des forces spéciales et conventionnelles françaises dans les engagements récents, op. cit.

plus est le conflit russo-ukrainien. Lors du déclenchement de l'« opération militaire spéciale » le 24 février 2022, l'armée russe a tenté de s'emparer de l'aéroport de Hostomel avec une petite force de parachutistes. Cela devait permettre à la Russie de faire transiter par avion un grand nombre d'hommes et d'acheminer du matériel à proximité directe de la capitale ukrainienne, pour pouvoir rapidement « décapiter » le régime ukrainien et le remplacer par un régime pro-russe. Cette tentative survenue au premier jour de la guerre s'est soldée par un échec russe après de lourdes pertes et la destruction de la piste de l'aéroport par l'armée ukrainienne rendant impossible l'atterrissage des avions russes. Cette opération - similaire aux opérations soviétiques de Prague en 1968 et de Kaboul en 1979 - qui visait à atteindre rapidement le centre du pouvoir pour renverser ou assassiner le gouvernement avant que l'armée régulière du pays ne puisse réagir est une illustration parfaite, en cas de succès, de ce à quoi peuvent servir les forces spéciales dans un conflit de haute intensité. Les quatre ans de guerre en Ukraine offrent bien d'autres exemples : actions ukrainiennes par petites équipes sur les arrières et les flux logistiques russes au début de la guerre ; incursions en profondeur dans le territoire russe pour détruire des éléments stratégiques (systèmes de défense sol-air, aéronefs, dépôts de munitions, dépôts de carburants et raffineries, centre de commandement, voies ferrées dans la région de Belgorod ou navire amphibie à quai dans le port de Berdyansk) ; renseignement dans la profondeur ; ou encore des opérations exceptionnelles comme l'opération « Spider Web » menée en juin 2025 par le Service de sécurité ukrainien (SBU) qui a permis de détruire 40 bombardiers stratégiques russes grâce au décollage de drones depuis des camions civils à proximité de plusieurs bases aériennes.

Les forces spéciales françaises ont déjà été confrontées à un semblant de haute intensité dans la lutte contre Daech en Syrie et en Irak, où l'on voyait déjà un « retour » du front, des premières apparitions de drones et des combats urbains très violents. Les enseignements de Falloujah, Mossoul, Raqqa et Alep se sont confirmés dès le début de la guerre à Marioupol et à Sievierodonetsk - des combats en zone urbaine qui dépassaient le seul engagement de l'infanterie, imposaient la mise en œuvre à pleine puissance de toutes les fonctions opérationnelles[78] et provoquaient des pertes très importantes (on estime nécessaire un rapport de

[78] Bansept Laurent, « Le retour de la haute intensité en Ukraine : quels enseignements pour les forces terrestres ? », *Focus stratégique*, n° 111, Ifri, juillet 2022.

force minimum de 1 à 6 au profit de l'assaillant pour la conquête d'une ville[79]) -. Dans le cadre d'un conflit de haute intensité comme en Ukraine, le COS pourrait intervenir dès la mise en œuvre de la fonction stratégique de prévention, du signalement stratégique jusqu'à la sidération d'un adversaire potentiel[80]. Ces actions pourraient être menées conjointement ou en complémentarité des forces conventionnelles, seules ou dans le cadre de coalitions. Malgré tout, si affrontement il devait y avoir, le domaine d'action des forces spéciales comporterait deux volets. D'un côté, elles auraient vocation à permettre l'accès au théâtre aux forces conventionnelles face à des stratégies de déni ou d'interdiction de zone (A2/AD), en ciblant par exemple les défenses sol-air ou littorales grâce à leur capacité de renseignement en profondeur et d'action en zone arrière. Elles pourraient également s'attaquer aux forces spéciales adverses (actions « *SOF to SOF* ») ou mener des opérations de diversion[81]. D'un autre côté, les FS pourraient conduire des actions indirectes via l'exploitation et/ou le soutien des forces d'opposition aux régimes adverses, comme évoqué précédemment pour la zone grise.

Pour leur permettre d'agir efficacement dans ces milieux, les forces spéciales françaises se doivent d'évoluer dans certains domaines. Premièrement, les longues campagnes de contre-terrorisme, avec des déploiements permanents de TF relativement lourdes, ont renforcé la visibilité des opérations. Elles doivent désormais gagner en furtivité en se reposant sur une empreinte minimale, à contrepied du mouvement de « retour de la masse ». La pleine efficacité des opérations spéciales réside dans une discrétion maximale, quels que soient leurs champs d'expression, physique ou informationnel. Dans ce cadre, les forces spéciales auront à réduire leurs signatures en privilégiant des dispositifs légers et peu visibles. Deuxièmement, dans le cadre d'un recours aux acteurs relais, les FS doivent renforcer des compétences encore trop faibles, comme la maîtrise des langues, des zones d'engagement ou des connaissances interculturelles. Il s'agira aussi pour le COS de veiller à ne jamais perdre l'ascendant et l'initiative auprès de ces relais[82]. Troisièmement, il est indispensable pour le COS de renforcer les liens avec les forces spéciales alliées afin de développer leur interopérabilité. En cas de

[79] Commission de la défense nationale et des forces armées, Audition du général Pascal Facon, commandant le centre de doctrine et d'enseignement du commandement, 25 septembre 2018.

[80] Bansept Laurent, « Les opérations spéciales françaises : quelle place dans la compétition de puissance ? », op. cit.

[81] G. A. LeMire, « Employing Special Operations Forces to Conduct Deception in Support of Shaping and Decisive Operations », *School of Advanced Military Studies United States Army Command and General Staff College*, 2002.

[82] Bansept Laurent, « Les opérations spéciales françaises : quelle place dans la compétition de puissance ? », op. cit.

conflit de haute intensité qui prendrait des proportions régionales ou continentales, la coopération entre armées alliées semble nécessaire[83]. Des premières TF ont vu le jour autour de cette volonté de faire travailler ensemble des unités des forces spéciales de plusieurs pays de l'Union européenne, comme la TF Takuba, créée en 2020 pour soutenir l'opération « Barkhane ». Enfin, face à des puissances disposant de moyens performants et complets, les FS vont devoir évoluer dans des milieux de plus en plus contraints. Car jusqu'à ce jour, les déplacements et les actions se faisaient souvent dans des milieux semi-permissifs grâce à une supériorité aérienne et une maîtrise du spectre électromagnétique. Les FS vont donc devoir travailler sur le contournement de défenses plus sophistiquées, tout en étant plus discrètes et moins prévisibles. Il faudra pour cela réaliser des actions plus complexes, avec un plus grand nombre d'appuis selon le contre-amiral Pierre De Briançon, commandant de la force maritime des fusiliers marins et commandos (ALFUSCO)[84]. Il s'agira aussi de s'adapter à la saturation par les drones des zones de déploiement.

[83] *Ibid.*

[84] Musée de l'Armée, *Forces spéciales*, op. cit.

III - La place du COS dans le nouveau modèle des armées françaises

Le COS a donc les moyens de s'adapter aux nouvelles formes de conflictualité internationale. Mais pour autant, quelle sera sa place dans ce nouveau modèle d'armées ? Les FS sont-elles politiquement ou budgétairement prioritaires ? Des raisons autres que stratégiques peuvent-elles jouer sur la future place du COS ?

A- Les FS maintiennent un statut de référence au sein des armées françaises

Face aux nouveaux enjeux stratégiques, les choix faits par la sphère politico-militaire semblent être la preuve d'une confiance renouvelée dans les forces spéciales. Le COS maintient son rang, que ce soit dans les LPM et les doctrines, ou dans les discours des politiques et des militaires. De plus, la lente mise en place de la transformation des armées joue en sa faveur.

A.1- Une institution qui consolide son rang

Même si les efforts financiers vers les forces spéciales paraissent superficiels comparés aux efforts portés à la massification des armées, le COS sort grandi de la dernière LPM 2024-2030. Les crédits alloués aux FS passant de 1,2 milliard d'euros pour la période 2019-2025[85] à 2 milliards d'euros pour la période 2024-2030[86]. Cela représente une augmentation de 66% entre les deux LPM. Le COS va ainsi percevoir dans les années à venir 18 hélicoptères NH90 Standard 2, et une dizaine d'hélicoptères H160M Guépard conçus spécialement pour les opérations spéciales et qui serviront aux opérateurs du 4ème RHFS. Sur le terrestre, 150 PLFS (Poids Lourd des Forces Spéciales) Grizzly au standard 2, une soixantaine de véhicules tout-terrain aérotransportables Fardier, et des dizaines de VRP (Véhicule de Ravitaillement dans

[85] Loi n° 2018-607 du 13 juillet 2018 relative à la programmation militaire pour les années 2019 à 2025 et portant diverses dispositions intéressant la défense, Journal Officiel, 14 juillet 2018.

[86] Loi n° 2023-703 du 1er août 2023 relative à la programmation militaire pour les années 2024 à 2030 et portant diverses dispositions intéressant la défense, Journal Officiel, 2 août 2023.

la Profondeur) sont attendus. Et les commandos marine recevront d'ici la fin de la LPM leurs PSM3G (Propulseur Sous-Marin de 3e Génération) et 20 ECUME NG (Embarcation Commando à Usage Multiple Embarquable). Le COS bénéficiera aussi de la rénovation et de l'agrandissement du parc de C-130H Hercules et d'A400M Atlas, piliers du transport des forces spéciales au sein de l'ET 3/61 Poitou.

Parallèlement à cette évolution budgétaire et matérielle, le COS maintient son rang en raison de sa capacité à s'adapter aux nouveaux enjeux. Toutes les formes de conflits présentées plus tôt (lutte contre les réseaux terroristes, zone grise, conflit de haute intensité) sont présentées dans la Revue nationale stratégique 2025 comme les principales menaces de la France[87]. Et que ce soit au sein de la RNS, ou lors des débats de la Commission de la défense nationale et des forces armées sur la LPM 2024-2030 et sur son actualisation, tous les intervenants s'accordent sur l'importance du COS et des forces spéciales dans les conflits à venir. De plus, le COS reste un réservoir d'expérimentation très utile pour les armées conventionnelles, et a beaucoup à apprendre aux autres armées - surtout l'armée de terre - notamment dans les domaines de l'autonomie stratégique et l'adaptabilité[88].

A.2- Une transformation des armées qui se fait attendre

S'il fallait une raison de plus à la consolidation du statut du COS, cela passerait aussi par la difficile transformation des armées françaises. Bien qu'évoquée dans la partie I-B, cette « métamorphose » qui aurait pu réduire la prédominance du COS prend du temps. En réalité, les « transformations » actuellement à l'œuvre sont encore légères. La nature, le format et les articulations du modèle des forces françaises n'ont pas évolué depuis qu'il a été fixé en 1995[89]. Ce qu'on voit actuellement, ce sont des armées qui expérimentent beaucoup, qui tentent de « réparer » un outil militaire dans lequel la France a sous-investi pendant 30 ans, de refaire les stocks et de gagner les arbitrages. Mais la transformation de fond est sans cesse renvoyée à plus tard[90]. En effet, désigner la menace russe comme l'enjeu sécuritaire principal demande de

[87] Revue nationale stratégique 2025, art. cit.

[88] Le modèle français des opérations spéciales, *Le Collimateur*, art. cit.

[89] Loi n° 96-589 du 2 juillet 1996 relative à la programmation militaire pour les années 1997 à 2002.

[90] Entretien avec Stéphane Audrand.

transcrire cela en modèle d'armée, et donc de trancher en faisant des gagnants et des perdants. Mais selon certains analystes, la dernière LPM et son actualisation font « une fois de plus le choix du non-choix »[91]. Cela ne ressemble donc pas à une refonte totale des armées mais seulement à une légère remontée en puissance très généraliste. Une petite amélioration bien loin de la grande mue annoncée et qui ne serait *de facto* pas assez conséquente pour rebattre les cartes et écarter complètement un des acteurs principaux du paysage militaire français depuis trente ans.

Le format actuel des armées est toujours l'héritier des choix faits en 1995, tirant les conséquences de la guerre du Golfe de 1990-1991[92]. Ainsi, le COS se maintient dans un modèle d'armée apparu en même temps que sa propre création en 1992, et qui s'intègre parfaitement dans un système qui lui permet d'être sur le devant de la scène depuis trente ans.

B- Un choix qui dépasse la simple logique stratégique

Pourtant, bien que la place du COS s'inscrive dans une continuité appropriée aux besoins stratégiques, nous allons voir que son statut particulier relève d'autres facteurs. Des facteurs bureaucratiques, politiques et symboliques. Cette question autour de ce statut si singulier pourrait faire l'objet d'un travail entier. Il ne s'agit donc pas ici d'explorer ce sujet dans les moindres recoins, mais de voir comment ce problème joue dans la place qu'a le COS au sein des armées, et comment cela pourrait aussi finir par se retourner contre lui.

B.1- Le statut particulier du COS

Pour analyser le statut particulier qu'a le COS, il est déjà nécessaire de déjouer les lectures fonctionnalistes et de considérer les différents corps militaires comme des entités bureaucratiques à part entière. Que ce soit sur le plan large des armées (Terre, Marine, Air), réduit (brigades, régiments) ou selon des unités spécialisées (Légion étrangère, COS), chaque

[91] Post sur X de Olivier Schmitt le 20 avril 2026.

[92] Stéphane Audrand et Élie Tenenbaum, « Enfin sincère ? L'actualisation de la Loi de programmation militaire à l'épreuve des défis stratégiques et capacitaires », op. cit.

entité militaire, en tant qu'organisation sociale tente de maximiser ses ressources économiques, son autonomie et son prestige[93]. Nous partons là du postulat de Graham Allison établi lors de la crise de Cuba, selon lequel des considérations d'ordre corporatiste[94] peuvent jouer dans les processus décisionnels des armées. Bien que ce postulat ait été établi dans un contexte de guerre froide et au sein d'une armée américaine qui n'était pas en « paix », ces « considérations corporatistes » ne sont pas en reste dans l'armée française. Entre compétition pour les budgets, luttes d'influence auprès du pouvoir politique, recherche de la prééminence interarmées, les corps militaires jouent de leurs atouts pour se renforcer politiquement. Sur le budget par exemple, lors des auditions en 2025 des chefs d'état-major de l'armée de Terre (CEMAT), de la Marine nationale (CEMM) et de l'armée de l'Air et de l'Espace (CEMAAE) sur les perspectives d'adaptation des armées, tous tiraient la couverture à eux en insistant sur la supériorité de leurs armées respectives[95]. Autre exemple avec les fortes tensions autour du contrôle des futurs missiles balistiques sol-sol entre l'AAE et l'ADT[96]. Les entités militaires se battent aussi pour l'influence auprès des sphères de pouvoir, en effet, le premier levier d'influence d'une unité réside dans sa capacité à faire monter des cadres qui lui resteront fidèles et qui pourront peser dans les décisions, soit parce qu'ils sont dans des cabinets, soit parce qu'ils sont dans les états-majors[97]. Ces velléités au sein des armées françaises sont connues et certains politiques tentent de s'emparer du sujet, un amendement à ce sujet présenté par les députés de Rugy et Auroi avait été déposé dans le cadre de l'actualisation de la LPM 2014-2019[98].

Le COS n'échappe donc pas à ces volontés bureaucratiques, et le poids de son corporatisme est encore plus fort en raison de sa « spécificité »[99]. Sa place dans les armées revêt donc aussi un caractère politique, à commencer par sa proximité directe avec la présidence de la

[93] Thomas Lindemann, « Faucons et colombes. Le choix stratégique des forces armées entre intérêt corporatiste et identités militaires », *Revue internationale de politique comparée*, 2008, Vol. 15, nº 1, p. 55-76.

[94] G. Allison, *The Essence of Decision*, Boston, Little Brown, 1971.

[95] Commission de la défense nationale et des forces armées, Compte rendu de réunion n° 64, Compte rendu de réunion n° 82, Compte rendu de réunion n° 83.

[96] Entretien avec Stéphane Audrand.

[97] Entretien avec Romain Mielcarek (journaliste indépendant et chercheur, spécialisé dans les conflits armés, la défense et les relations internationales).

[98] Philippe Chapleau, « Révision de la LPM: le corporatisme des associations professionnelles de militaires dans le collimateur », *Ouest France*, 3 juin 2015.

[99] Thomas Lindemann, « Faucons et colombes, op. cit.

République. Cette immédiateté s'illustre déjà par la chaîne de commandement. En effet, lors des opérations les plus sensibles, « il n'y a parfois que trois intermédiaires entre le président qui "décide" et le soldat qui "applique" »[100]. De plus, le président et son chef d'état-major particulier (CEMP) peuvent entrer en contact avec le Général Commandant les Opérations Spéciales (GCOS) sans même passer par le CEMA. Le COS est donc activable directement politiquement, ce qui n'est le cas d'aucune autre unité[101]. Cette proximité du COS avec le président donne ainsi aux officiers des FS des tremplins vers les postes les plus importants des armées : de nombreux généraux ayant commandé les opérations « Serval » et « Barkhane » ont servi dans les FS et beaucoup de GCOS ont fini leur carrière comme CEMP (comme le Général PUGA qui était GCOS de 2004 à 2008 puis CEMP lors du lancement de l'opération « Serval » en 2013). Plus encore, l'intérêt de la présidence pour les forces spéciales pousse même l'Élysée à recruter d'anciens opérateurs du COS à des postes de conseillers aux affaires stratégiques, comme c'est le cas avec le médiatique Paul Soler, ancien opérateur du 13ème RDP recruté en 2017 par Emmanuel Macron, et qui est devenu un outil indispensable de la présidence pour les situations où la diplomatie officielle est limitée comme en Libye ou en Russie. Cette présence proche du pouvoir permet donc au COS d'influencer les décisions prises au plus haut niveau de commandement.

De plus, cette proximité directe avec le président de la République a permis aux forces spéciales de devenir un outil politique immédiat pour la présidence, ce qui leur confère une assurance vie peu importe les priorités stratégiques du moment. Les FS sont devenues un instrument de soft power qui peut offrir au président une victoire politique immédiate lors des opérations spéciales médiatisées, comme une libération d'otages, la neutralisation de chefs terroristes ou la mise en déroute d'une offensive terroriste. Cette victoire politique peut se faire au niveau national mais aussi international - la foule en liesse lors de l'arrivée de François Hollande à Bamako peu de temps après le déclenchement de « Serval » -. Le président se met à utiliser les FS « quand il veut que tout se passe bien » et ne peut « plus s'en passer » résume un officier du COS[102]. Les forces spéciales peuvent aussi être mises au service d'opérations

[100] *Entrer en guerre au Mali. Luttes politiques et bureaucratiques autour de l'intervention française*, op. cit.

[101] Entretien avec Grégory Daho (Maître de conférence à Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne).

[102] Entretien avec un officier du COS.

militaires alliées. En 2005, Jacques Chirac décide d'envoyer 250 forces spéciales dans le sud de l'Afghanistan sous commandement américain. Le but de la manœuvre ? Se rapprocher des États-Unis, deux ans après avoir dit non aux Américains pour aller en Irak. On a donc bien un usage politique d'une unité d'élite, ce qui diffère de l'utilisation qui est généralement faite des autres unités plus conventionnelles[103]. La discrétion du COS peut aussi permettre au président d'envoyer des opérateurs réaliser des opérations au profit de pays alliés. Bien que l'opération Sirli[104] en Égypte, révélée par des journalistes du média Disclose, ait été menée par des agents de la direction du Renseignement militaire (DRM)[105], des opérations similaires menées par le COS pourraient très bien exister[106]. Cet usage du COS par le politique est un autre exemple de la capacité de l'unité à se maintenir sans tenir compte des volontés purement stratégiques.

Enfin, les forces spéciales jouissent d'une aura qui leur confère un capital symbolique non négligeable. Bien que la place d'une unité dans l'imaginaire collectif ne signifie pas forcément un budget croissant à chaque LPM, ce statut particulier a au moins le mérite d'assurer le recrutement nécessaire, et une certaine position dominante au sein des armées. Les cérémonies pour les militaires morts en OPEX sont un marqueur de l'importance accordée aux commandos. Sur les 58 militaires français morts au Sahel entre 2013 et 2022 et outre l'hommage aux deux premiers militaires de l'opération « Serval » (dont un opérateur du COS), un hommage aux Invalides n'a été décrété que pour les commandos marine morts dans une opération de libération d'otages, pour un sergent appartenant aux GCM[107], et lors de la mort simultanée de treize militaires dans un accident d'hélicoptère. L'exigence d'équité dans la commémoration de la mort se trouve ainsi confrontée à la diversité des circonstances de décès, faisant ainsi la part belle aux forces spéciales ou aux commandos d'unités conventionnelles[108]. Le constat est le même avec l'opération « Chammal », sur les sept morts de l'opération, les deux seuls hommages aux

[103] Entretien avec Grégory Daho.

[104] L'opération Sirli est une mission secrète française en Égypte, menée par la direction du Renseignement militaire (DRM), qui visait à surveiller le désert occidental égyptien pour détecter des menaces terroristes venues de Libye. Les données recueillies dans le cadre de cette opération ont été utilisées par l'armée égyptienne pour cibler et éliminer des pick-ups de contrebandiers, souvent de simples trafiquants, conduisant à des exécutions arbitraires de civils.

[105] Didier Bigo et Jean-Paul Hanon, « Le contre-terrorisme comme prétexte. Retour sur l'opération Sirli et la politique française », *Cultures & Conflits*, 2021, n° 123-124, nº 3-4, p. 83-93.

[106] Entretien avec Grégory Daho.

[107] Maxime Blasco était tireur d'élite et avait sauvé des coéquipiers lors du crash d'un hélicoptère Gazelle en 2019.

[108] *Entrer en guerre au Mali. Luttes politiques et bureaucratiques autour de l'intervention française*, op. cit.

Invalides ont eu lieu pour des opérateurs du COS. Enfin, les FS sont aussi utilisées à des fins de communication, que ce soit par les armées dans des logiques de recrutement, ou par les politiques ayant la volonté de se dépeindre en chef de guerre (Emmanuel Macron portant un sweat siglé « CPA 10 » sur des photos postées par sa photographe officielle).

Ainsi, si le COS se maintient c'est aussi pour des raisons politiques. Sa proximité avec les sphères décisionnelles permet à l'institution d'infléchir les choix stratégiques, son utilisation particulière par le politique est une garantie face au changement des armées, et son capital symbolique lui assure une position dominante au sein du MINARM.

B.2- Une spécificité sujette à tensions

Mais ce statut à part ne passe pas inaperçu au sein des armées. Le COS s'apparente pour certains à une « armée dans l'armée », les FS cultivent leur spécificité, apprennent à désapprendre tout ce qu'elles ont appris dans l'armée conventionnelle, sont extrêmement spécialisées et sont surtout très autonomes :

> « Ils [ne] prennent pas leurs ordres depuis Paris. Un officier des forces spéciales qui est venu avec une petite unité, six à dix gus, vous ne lui donnez pas d'ordre depuis Paris. Vous lui donnez une mission et vous le laissez autonome pendant quinze jours. Dans l'armée conventionnelle, ça n'existe pas ça. On débriefe toutes les 24 heures. Donc on leur donne une autonomie et une capacité de jugement très importantes par rapport au milieu militaire. C'est quand même rare. »
>
> *Entretien avec Grégory Daho (Maître de conférence à Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)*

Et cette autonomie conduit parfois à des frictions avec la hiérarchie conventionnelle. Au Mali, la présidence, le quai d'Orsay et le cabinet du ministre de la Défense ne comptaient pas soutenir les groupes séparatistes du Mouvement national de libération de l'Azawad **(**MNLA) dans la lutte contre les djihadistes. Face à eux, les responsables de la DGSE et du COS souhaitaient ménager les rebelles touaregs car ces derniers constituaient un partenaire sur le terrain. Si l'on ne connaît pas la teneur des débats, on connaît le résultat : durant la reconquête du territoire malien, l'armée française va déléguer la gestion de la ville de Kidal, fief des

mouvements touaregs, au MNLA - plutôt qu'à l'armée malienne -, que l'on choisit en plus de ne pas désarmer[109]. Ces tensions s'illustrent aussi à l'échelle des opérateurs. En Afghanistan par exemple, le plus haut gradé d'une base accueillant des troupes françaises se trouvait être un général issu des armées conventionnelles. Une unité de forces spéciales était sur place et était placée sous le commandement hiérarchique de ce général. Mais face au laisser-aller des FS et à leur relatif désintérêt pour les ordres venant d'un gradé issu du conventionnel, le général aurait déclaré : « remettez-moi les cowboys du COS à leur place, surveillez-moi les lunettes noires »[110]. En termes de gestion RH, « un général généraliste qui doit commander un capitaine des forces spéciales qui est trois fois plus qualifié que lui » pose de gros problèmes. Ainsi, des consignes de « contenez-moi ces gars-là, tenez-les » sont diffusées dans certaines opérations, et il n'est pas rare que des « vols bleus » - rapatriement anticipé d'un militaire en cas de faute - soient mis en place pour renvoyer un opérateur FS parce qu'il a été trop vite ou trop loin[111].

Pour finir, des ressentiments existent aussi entre le COS et les autres unités. Deux principaux reproches sont faits aux forces spéciales. Le premier est la pratique de l'écrémage menée par le COS. Tous les meilleurs sous-officiers et officiers des régiments combattants de l'armée de terre (chasseurs alpins, troupes de marine) sont appelés à rejoindre les régiments de forces spéciales de l'armée de terre (1er RPIMA, 13ème RDP). Même chose pour les pilotes de l'aviation légère de l'Armée de Terre (ALAT) qui ont comme objectif de carrière de rejoindre le 4ème RHFS. Cet écrémage fait perdre leurs meilleurs éléments aux unités conventionnelles. Le deuxième reproche fait au COS est qu'il a contribué depuis trente ans à faire du combat une affaire de spécialiste. Le combat dans les armées concerne un nombre toujours plus réduit de personnels, hyper formés et hyper entraînés. C'est une logique qui est adaptée au monde d'avant, qui maximise les capacités du combattant individuel à haute valeur ajoutée. Le COS a ainsi tendance à trop « préempter le combat » au détriment des unités plus classiques, qui se trouvent reléguées[112].

[109] *Entrer en guerre au Mali. Luttes politiques et bureaucratiques autour de l'intervention française*, op. cit.
[110] Entretien avec Grégory Daho.
[111] Entretien avec Grégory Daho.
[112] Entretien avec Stéphane Audrand.

Conclusion

Ce texte avait pour ambition d'analyser l'avenir du Commandement des Opérations Spéciales (COS) dans un contexte marqué par la remontée vers le haut du spectre des conflits internationaux et la transformation du modèle des armées françaises. À travers cette étude, nous avons montré que le COS n'est pas condamné à disparaître, bien au contraire : il s'adapte et se réinvente pour rester un acteur clé de la défense française, malgré les bouleversements stratégiques récents.

D'abord, les défis auxquels le COS doit faire face sont multiples et profonds : le retour de la haute intensité en Europe, illustré par la guerre en Ukraine, et la résurgence de la menace nucléaire remettent en cause le modèle d'armée légère et expéditionnaire qui prévalait depuis la fin de la guerre froide. La France, via sa Loi de Programmation Militaire (LPM) 2024–2030, privilégie désormais la masse, la dissuasion et la mobilisation totale de la Nation, des orientations qui semblent, *a priori*, marginaliser les forces spéciales. Pourtant, comme nous l'avons vu, cette transformation n'est ni immédiate ni radicale : le format des armées françaises reste largement hérité des choix des années 1990, et la lenteur des réformes joue en faveur du maintien du COS.

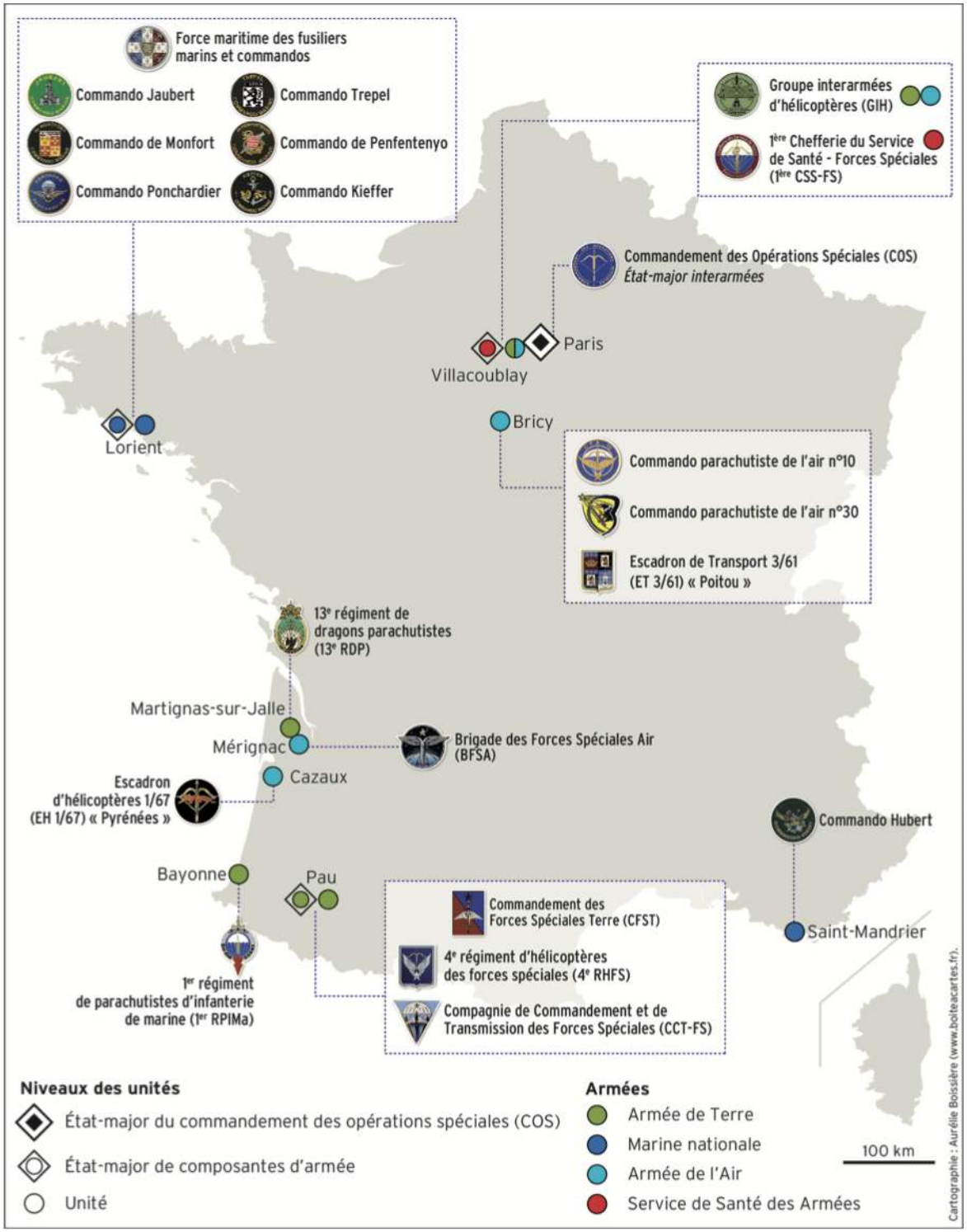
Ensuite, le COS démontre une capacité d'adaptation qui lui assure une place dans les nouveaux théâtres d'opérations. D'une part, il maintient ses missions traditionnelles (lutte antiterroriste, formation des armées alliées, crise) qui restent essentielles dans un monde où les menaces asymétriques persistent. D'autre part, il investit de nouveaux champs d'action, notamment la zone grise, où les rivalités entre États se jouent désormais sous le seuil de la guerre ouverte (cyberattaques, désinformation, sabotage). Enfin, le COS a un rôle à jouer dans un conflit de haute intensité, comme en témoignent les enseignements tirés de l'Ukraine : renseignement en profondeur, actions de diversion, ou soutien aux forces locales sont autant de missions où les forces spéciales excellent.

Enfin, la place du COS dans les armées françaises dépasse la simple logique stratégique. Son statut particulier – proximité avec la présidence, autonomie opérationnelle, capital

symbolique – lui confère une résilience bureaucratique et politique. Cependant, cette spécificité n'est pas sans tensions : écrémage, frictions avec les unités conventionnelles, ou débats sur son rôle exact dans un modèle d'armée en mutation montrent les limites de son intégration. Malgré tout, le COS bénéficie d'un soutien constant, tant budgétaire (hausse de 66 % de son enveloppe dans la LPM 2024–2030) que doctrinal (reconnaissance de son utilité dans les RNS 2022 et 2025).

Annexes

Annexe 1 : **Les unités des forces spéciales françaises**



Glossaire

Forces spéciales et éléments stratégiques :

1. **13e RDP** – 13e Régiment de Dragons Parachutistes
2. **1er RPIMA** – 1er Régiment Parachutiste d'Infanterie de Marine
3. **4e RHFS** – 4e Régiment d'Hélicoptères des Forces Spéciales
4. **A2/AD** – Anti-Access / Area Denial
5. **ALAT** - Aviation légère de l'Armée de terre
6. **ALFUSCO** – Force Maritime des Fusiliers Marins et Commandos
7. **COS** – Commandement des Opérations Spéciales
8. **CPA 10** – Commando Parachutiste de l'Air n°10
9. **DRM** – Direction du Renseignement Militaire
10. **ET 3/61** - Escadron de Transport 3/61
11. **FS** – Forces Spéciales
12. **GCM** – Groupement de Commandos de Montagne
13. **GCOS** – Général Commandant les Opérations Spéciales
14. **GCP** – Groupement de Commandos Parachutistes
15. **RETEX** – Retour d'Expérience
16. **SOF** – Special Operations Forces
17. **SOTGH** – Saut Opérationnel à Très Grande Hauteur
18. **TF** – Task Force

Opérations et théâtres d'intervention :

1. **EUMAM UA** – European Union Military Assistance Mission in Ukraine
2. **OIR** – Operation Inherent Resolve (coalition anti-Daech)
3. **Opération Barkhane** – Opération militaire au Sahel (2014–2022)
4. **Opération Chammal** – Opération militaire en Irak/Syrie (2014–présent)
5. **Opération Sagittaire** – Opération d'évacuation au Soudan
6. **Opération Serval** – Opération militaire au Mali (2013–2014)
7. **Opération Spider Web** – Opération ukrainienne (juin 2025, destruction de 40 bombardiers russes)
8. **OPEX** – Opérations Extérieures
9. **RESEVAC** – Réponse d'Évacuation de Ressortissants

10. **TF Hydra** – Task Force Hydra (Unité du COS déployée en Irak/Syrie)
11. **TF Sabre** – Task Force Sabre (Sahel, 2009–2023)
12. **TF Takuba** – Task Force Takuba (Unité européenne de FS déployée au Sahel, 2020–2023)

Géopolitique et institutions :

1. **CEMA** – Chef d'État-Major des Armées
2. **CEMP** – Chef d'État-Major Particulier
3. **LPM** – Loi de Programmation Militaire
4. **MINARM** – Ministère des Armées
5. **ONU** – Organisation des Nations Unies
6. **OTAN** – Organisation du Traité de l'Atlantique Nord
7. **RNS** – Revue nationale stratégique
8. **SGDSN** – Secrétariat Général de la Défense et de la Sécurité Nationale
9. **UE** – Union Européenne

Dissuasion nucléaire et armement :

1. **ASMP-A** – Air-Sol Moyenne Portée Amélioré
2. **ASN4G** – Air-Sol Nucléaire de 4e Génération
3. **FANu** – Force Aéronavale Nucléaire
4. **FAS** – Forces Aériennes Stratégiques
5. **FOST** – Force Océanique Stratégique
6. **M51** – Missile balistique mer-mer
7. **New START** – New Strategic Arms Reduction Treaty
8. **SNLE** – Sous-Marin Nucléaire Lanceur d'Engins
9. **SNLE-3G** – Sous-Marin Nucléaire Lanceur d'Engins de 3e Génération

Groupes armés et terrorisme :

1. **EI-K** – État Islamique au Khorassan
2. **EIGS** – État Islamique dans le Grand Sahara
3. **FLA** – Front de Libération de l'Azawad
4. **GAT** – Groupes Armés Terroristes
5. **JNIM** – Groupe de Soutien à l'Islam et aux Musulmans
6. **MNLA** – Mouvement National de Libération de l'Azawad

Matériel et logistique :

1. **A400M** – Avion de transport Airbus A400M Atlas
2. **C-130H** – Avion de transport Lockheed C-130 Hercules
3. **Caesar** – Canon Équipé d'un Système d'Artillerie Automatisé
4. **ECUME NG** – Embarcation Commando à Usage Multiple Embarquable de Nouvelle Génération
5. **H160M Guépard** – Hélicoptère Guépard (version militaire)
6. **NH90** – Hélicoptère de transport des FS
7. **PLFS** – Poids Lourd des Forces Spéciales
8. **PSM3G** – Propulseur Sous-Marin de 3e Génération
9. **SAMP/T NG** – Sol-Air Moyenne Portée / Terrestre Nouvelle Génération
10. **VRP** – Véhicule de Ravitaillement dans la Profondeur

Bibliographie

Sources primaires :

Lois et textes officiels :

- Arrêté du 5 janvier 2017 relatif au Commandement des opérations spéciales.

- Loi n° 2018-607 du 13 juillet 2018 relative à la programmation militaire pour les années 2019 à 2025 et portant diverses dispositions intéressant la défense, Journal Officiel, 14 juillet 2018.

- Loi n° 2023-703 du 1er août 2023 relative à la programmation militaire pour les années 2024 à 2030 et portant diverses dispositions intéressant la défense, Journal Officiel, 2 août 2023.

- Loi n° 96-589 du 2 juillet 1996 relative à la programmation militaire pour les années 1997 à 2002.

- Revue nationale stratégique 2022.

- Revue nationale stratégique 2025.

- Revue stratégique de défense et de sécurité nationale 2017.

Rapports et documents militaires :

- Note n° 1687/DEF/COS/ENV/DR du 22 juin 2001. Compte rendu de la quatrième réunion du groupe de travail COS en 2015, (SHD DE 2016 ZD 88/3).

- Opdateret vurdering af truslen fra Rusland mod Rigsfællesskabet » [Évaluation actualisée de la menace que représente la Russie pour le Royaume danois], Service de renseignement militaire du Danemark, 9 février 2025.

Auditions parlementaires et comptes rendus officiels :

- COMMISSION DE LA DÉFENSE NATIONALE ET DES FORCES ARMÉES, Actualisation de la programmation militaire pour les années 2024 à 2030 : audition du général d'armée aérienne Fabien Mandon, chef d'état-major des Armées, 9 avril 2026.

- COMMISSION DE LA DÉFENSE NATIONALE ET DES FORCES ARMÉES, Audition, à huis clos, de M. le général d'armée Thierry Burkhard, chef d'état-major de l'armée de Terre sur l'actualisation de la LPM 2019-2025, 23 juin 2021.

- COMMISSION DE LA DÉFENSE NATIONALE ET DES FORCES ARMÉES, Audition, à huis clos, du général de division Éric Vidaud, commandant des opérations spéciales (COS), 13 janvier 2021.

- COMMISSION DE LA DÉFENSE NATIONALE ET DES FORCES ARMÉES, Audition du général Pascal Facon, commandant le centre de doctrine et d'enseignement du commandement, 25 septembre 2018.

- COMMISSION DE LA DÉFENSE NATIONALE ET DES FORCES ARMÉES, Audition du général PUGA, commandant des opérations spéciales, 11 avril 2006.

- COMMISSION DE LA DÉFENSE NATIONALE ET DES FORCES ARMÉES, Compte rendu de réunion n°64, 21 mai 2025.

- COMMISSION DE LA DÉFENSE NATIONALE ET DES FORCES ARMÉES, Compte rendu de réunion n° 82, 9 juillet 2025.

- COMMISSION DE LA DÉFENSE NATIONALE ET DES FORCES ARMÉES, Compte rendu de réunion n° 83, 9 juillet 2025.

Discours :

- Déclaration de M. Jean-Yves Le Drian, ministre de la défense, sur le rôle des forces spéciales dans la stratégie militaire de la France, Martignas-sur-Jalle, 14 avril 2015.

- Discours du président Emmanuel Macron sur la dissuasion nucléaire, Île Longue, 2 mars 2026.

Sources secondaires :

Ouvrages :

- É. TENENBAUM, *Partisans et centurions. Une histoire de la guerre irrégulière au XXe siècle*, Paris, Perrin, 2018.

- G. ALLISON, *The Essence of Decision*, Boston, Little Brown, 1971.

- G. Daho, F. Pouponneau, et J. Siméant-Germanos (dir.). *Entrer en guerre au Mali : Luttes politiques et bureaucratiques autour de l'intervention française*, Paris, Éditions Rue d'Ulm, 2022.

- M. HECKER et É. TENENBAUM, *La guerre de vingt ans*, Paris, Robert Laffont, 2021.

- MUSÉE DE L'ARMÉE, *Forces spéciales*, Paris, Éditions de La Martinière, 2022.

Articles académiques et rapports de think tanks :

- Bansept Laurent, « Le retour de la haute intensité en Ukraine : quels enseignements pour les forces terrestres ? », *Focus stratégique*, n° 111, Ifri, juillet 2022.

- Bansept Laurent, « Les opérations spéciales françaises : quelle place dans la compétition de puissance ? », *Briefings de l'Ifri*, Ifri, 27 janvier 2022.

- Bigo Didier et Hanon Jean-Paul, « Le contre-terrorisme comme prétexte. Retour sur l'opération Sirli et la politique française », *Cultures & Conflits*, 2021, n° 123-124, nº 3-4, p. 83-93.

- Chef d'Escadrons Emmanuel RIVIERE, La coopération des forces spéciales et conventionnelles françaises dans les engagements récents, *ÉCOLE DE GUERRE*, 2017.

- Clech Jérôme, « L'hybridité : nouvelles menaces, inflexion stratégique ? », *Revue Défense Nationale*, 2016, N° 788, nº 3, p. 12-18.

- Doreen Horschig, "Fragile Consensus? The Pressure on the Norm Against Nuclear Testing", *Ifri Papers*, Ifri, April 2025.

- G. A. LeMire, « Employing Special Operations Forces to Conduct Deception in Support of Shaping and Decisive Operations », *School of Advanced Military Studies United States Army Command and General Staff College*, 2002.

- Héloïse Fayet, « La dissuasion nucléaire française à l'épreuve d'un nouvel ordre européen. Analyse du discours présidentiel du 2 mars 2026 », *Briefings de l'Ifri*, Ifri, 2 avril 2026.

- Héloïse Fayet, « Vers une nouvelle maîtrise des armements ? Défis et opportunités de l'expiration de New START », *Éditoriaux de l'Ifri*, Ifri, 4 février 2026.

- Lindemann Thomas, « Faucons et colombes. . Le choix stratégique des forces armées entre intérêt corporatiste et identités militaires », *Revue internationale de politique comparée*, 2008, Vol. 15, nº 1, p. 55-76.

- Niagalé Bagayoko, « L'armée française au Sahel : un corpus doctrinal à l'épreuve », *Études de l'Ifri*, Ifri, mars 2024.

- Stéphane Audrand et Élie Tenenbaum, « Enfin sincère ? L'actualisation de la Loi de programmation militaire à l'épreuve des défis stratégiques et capacitaires », *Briefings de l'Ifri*, Ifri, 16 avril 2026.

- Thomas Gomart (dir.), « Europe-Russie : évaluation des rapports de force », *Études de l'Ifri*, Ifri, novembre 2025.

Articles de presse :

- Audureau William, « Que pèse vraiment la Turquie dans l'islam de France ? », *Le Monde*, 12 nov. 2020.

- Chapleau Philippe, « Révision de la LPM: le corporatisme des associations professionnelles de militaires dans le collimateur », *Ouest France*, 3 juin 2015.

- Étienne Marcuz, « Le missile russe Orechnik est difficile à intercepter, mais ce n'est pas une arme magique», *RFI* , 9 janvier 2026.

- Leloup Damien, « Nouvelle-Calédonie : des opérations d'ingérence de l'Azerbaïdjan qui n'expliquent pas tout », *Le Monde*, 16 mai 2024.

- Roger Benjamin, « L'intervention de forces spéciales françaises au Bénin, un "tournant" dans la politique africaine de Paris », *Le Monde*, 15 déc. 2025.

- Roger Benjamin, « Un an après avoir été mise dehors, la France revient au Tchad », *Le Monde*, 18 févr. 2026.

- Vincent Elise, « Soldats ukrainiens formés par la France : "Ils voulaient apprendre le combat de tranchées" », *Le Monde*, 16 juin 2023.

- Vincent Elise, « La guerre en Ukraine interroge les modes opératoires des forces spéciales françaises », *Le Monde*, 26 juin 2022.

Blog :

- Jean-Marc Tanguy, Le mamouth: *Des hélicoptères du 4e RHFS déployés au Levant*, 15 juillet 2020.

- Lagneau Laurent, OPEX 360: *Soudan : L'Élysée confirme la blessure d'un commando des forces spéciales lors de l'opération Sagittaire*, 25 avril 2023.

Site Web :

- FranceInfo, *Burkina Faso : la fin des opérations de la force française Sabre dans le pays*, 22 févr. 2023.

- L'Orient-Le Jour, *La France va envoyer des instructeurs militaires en Ukraine, selon Kiev*, 27 mai 2024.

- Ministère des Armées et des Anciens combattants, *Actualisation stratégique 2021*, 21 janvier 2021, p. 14.

- Ministère des Armées et des Anciens combattants*, EUMAM-UA – Les formations de spécialité, un format renouvelé par le partenaire ukrainien*, 29 avril 2025.

- Ministère des Armées et des Anciens combattants, *La guerre de haute intensité, c'est un retour à la normalité*, général Vincent Breton, 1 mai 2025.

- Ministère des Armées et des Anciens combattants, *Objectifs LPM 2024-2030 : accroître les forces morales*, 12 mai 2023.

- Ministère des armées et des anciens combattants, *Objectifs LPM 2024-2030 : garantir la crédibilité de notre dissuasion*, 10 mai 2023.

- Oryx, *Attack On Europe: Documenting Russian Equipment Losses During The Russian Invasion Of Ukraine*.

- Oryx, *Attack On Europe: Documenting Ukrainian Equipment Losses During The Russian Invasion Of Ukraine*.

Podcast :

- Le modèle français des opérations spéciales, *Le Collimateur*.

Divers :

- Le Monde, *Charnier à Gossi : l'armée française accuse les mercenaires Wagner de manipulation au Mali*, YOUTUBE., 2022.

- Olivier Schmitt [@Olivier1Schmitt], Post sur X de Olivier Schmitt le 20 avril 2026.

- Xavier Tytelman, *L'UKRAINE REPREND LA MAIN SUR PLUSIEURS ZONES - BILAN DES PERTES*, YOUTUBE., 2026.

Entretiens :

- Entretien avec Grégory Daho (maître de conférence à Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne).

- Entretien avec Romain Mielcarek (journaliste indépendant et chercheur, spécialisé dans les conflits armés, la défense et les relations internationales).

- Entretien avec Stéphane Audrand (chercheur à l'IFRI, historien et officier de réserve dans la Marine française).

- Entretien avec un officier du COS.